

Règlement

La carte Décllic' s'adresse à tous les jeunes de 6 à moins de 26 ans dont le domicile légal se situe dans le département de la Haute-Savoie. Les enfants mineurs voyagent sous la responsabilité de leurs parents.

Sont exclus de ce dispositif :

- la tarification UNIRESO,
- les déplacements à l'intérieur des ressorts territoriaux des autorités organisatrices de la mobilité (voir liste sur www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautesavoie).

La carte coûte 10€.

Elle est valable du 01.07.2019 au 31.08.2020.

Vérifiez que les dessertes autocars sont adaptées à vos besoins : la carte Décllic' ne peut pas être remboursée.

Conditions d'utilisation de la Carte Décllic' -26 ans

- Cette carte est rigoureusement personnelle.
- Cette carte ne vaut pas titre de transport.
- Présentez obligatoirement votre carte au conducteur pour le ticket à -50% et la carte + l'abonnement 300 ou 400 si vous en êtes détenteur.
- Présentez obligatoirement votre carte au contrôleur en cours de route.
- En cas de perte ou de vol, téléphonez au 04 26 73 30 31.
- Duplicata 10€.

Toute fausse déclaration entraînera le retrait de la carte Décllic', de l'abonnement et le remboursement des coûts.

Le passeport réduction des -26 ans en Haute-Savoie

Carte Décllic' -26 ans

Région Auvergne-Rhône-Alpes - A.S. - 04/2019 - abaca-studio.com - Photo : © Fotolia



La Région vous transporte

Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne régionale des transports interurbains
et scolaires en Haute-Savoie
3 rue du 30^e Régiment d'Infanterie 74000 ANNECY
Tél. 04 26 73 30 31
carte-decllic@auvergnerhonealpes.fr

Informations
& Inscription sur
www.auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

